

60 h de GAV pour Virginie : Macron l'acculé veut terroriser ses détracteurs

écrit par Christian Navis | 26 mars 2022





La scandaleuse et humiliante séquestration de maître Virginie de Araujo-Recchia s'est achevée au bout de 60 heures, sans que des charges soient retenues contre elle. « Pour le moment ». Notez bien cette restriction.

Le psychopathe manipulateur pervers a donné ses ordres pour que plane en permanence une épée de Damoclès sur sa tête.

Cette violation des droits fondamentaux des personnes, pour elle comme pour les autres cibles, ne répond pas aux besoins d'une enquête policière contre des factieux. C'est une vulgaire manœuvre d'intimidation pour faire taire des personnes qui pourraient devenir gênantes.

Enfin, elle s'en sort plutôt bien, on ne lui a pas offert des vacances au bord de la mer en mars avec une baignade fatale, à 400 km de chez elle. « Pour le moment ».

Les vrais terroristes doivent se manger la barbe de rire !

Tandis qu'on poignarde, égorge et décapite presque tous les jours en France au nom d'une divinité orientale barbare, les James Bond français n'ont rien trouvé de mieux à faire que de protéger le despote de quelques propos qui l'ont contrarié. Il est si sensible. Un rien lui coupe l'appétit et lui gâche sa journée.

Naturellement, comme toujours en pareil cas, les acculés usent de ficelles éculées. Les culottes de peau qui se prennent pour de fins limiers auraient étouffé dans l'œuf un complot d'ultra-droite !

Il ne faut plus dire « essetrème drouâte », ça ne fait plus peur à personne. Cette qualification dont on affuble encore Marine ferait plutôt sourire, quand on écoute ses propos lénifiants.

Place à l'ultra-droite. Patriote et nationaliste. Et si ça ne suffit pas, après on inventera la maxi-méga-hyper-droite. Un truc à foutre vraiment la trouille !

Virginie de Araujo-Recchia aurait été conseil juridique de Rémy Daillet

À supposer que ce soit vrai, et quoi qu'on pense de ce personnage, c'est un justiciable comme les autres, et le secret professionnel lie l'avocat à son client.

Elle n'a pas de comptes à rendre à la Gestapo macronesque. Pas plus que les sbires du dictateur n'ont le droit de confisquer les dossiers d'un avocat sans une procédure bien précise qui n'a pas été respectée.

Une procédure définie par les [articles 56-1](#) et suivants du Code de procédure pénale et l'art 8 de la Convention européenne des Droits de l'Homme. Que Macronescu l'eurotocrate conchie quand ça l'arrange.

Il est assez piquant de noter que la loi Dupond-Moretti

Poudre-aux-yeux N°2021-1729 du 22 décembre 2021, entrée en vigueur le 1er mars 2022, renforce ces protections !

La fiction du « terrorisme » et de la « défense nationale » ne sont que des astuces minables, de celles qu'affectionne le dictateur, pour se dispenser d'appliquer les règles de droit. Comme pour les piquouses pas obligatoires mais imposées par la coercition et la mort sociale.

Sinon, la confusion entre l'avocat et son client est un des marqueurs des régimes totalitaires.

Confusion sélective s'entend. Car personne n'a considéré que le Yéti pouvait être tenu pour responsable des actes de ceux qu'il défend, criminels de droit commun, truandeaux et voyous de tout poil, parrains de la pègre ou assassins islamistes. Bien que publiquement, il se dise honoré de travailler pour eux.

Critiquer les coups tordus de Macronescu est un crime de lèse-majesté !

La pugnace Virginie serait une terroriste parce qu'elle s'est adressée dans une vidéo sur internet aux officiers généraux, colonels et officiers, dans laquelle elle s'inquiétait de la mise à mal des droits fondamentaux des citoyens au nom d'un état d'urgence sanitaire qui n'en est pas un.

Après tout, le rôle des militaires n'est-il pas, en théorie, de protéger et défendre les Français ? Et celui des avocats de dénoncer les atteintes aux libertés publiques ?

Crimes de lèse-majesté quand des milliers de médecins honnêtes expliquent que la muselière non seulement ne sert à rien, mais est nocive pour la santé physique mentale, et tout particulièrement celle des enfants ?

Crimes de lèse-majesté quand des virologues et épidémiologistes qu'on n'a pas réussi à acheter expliquent que

les faux vaccins sont des vecteurs de propagation du virus plus pernicious que l'air qu'on respire ?

Crimes de lèse-majesté quand des centaines de juristes éminents exposent que les confinements, *ausweis*, passes nazitaires et injections forcées sous la menace et les chantages, sont des crimes contre l'humanité ?

Maître de Araujo-Recchia est allée plus loin. Tirant les conséquences de toutes ces infamies, elle avait en projet de traduire en justice les décideurs, les médias et les médecins « arrosés » par Big Pharma, coupables de corruption, concussion et prévarication, en plus de complicité de crimes.

Le plus tôt serait le mieux. Mais comme les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles, le dictateur, ses sbires, ses épigones et ses thuriféraires pourront être pourchassés, rattrapés et condamnés, même dans 50 ans.

Ces manœuvres de sauve-qui-peut d'avant le naufrage

Le despote et ses séides doivent connaître les vrais chiffres sortis des « enquêtes d'opinion » (ne dites plus sondage, ça fait proctologue).

Il suffirait qu'un grand nombre de Français aillent voter et se portent en masse assesseurs puis scrutateurs dans la plupart des bureaux de vote pour qu'échouent les combines de triche mises au point dans certaines préfectures par des sociétés étrangères au profit desquelles le tyran a soustraité les fonctions dévolues à l'État,

Et là, pour le gang Macronescu, ce serait la fin des haricots.

Il faut donc s'attendre à ce que, rendus nerveux par une telle éventualité, tels des brigands encerclés dans un Fort Chabrol, ils tiraillent sur tout ce qui bouge pour retarder l'échéance.

Christian Navis

<https://climatorealist.blogspot.com/>

<https://ripostelaique.com/60-h-de-gav-pour-virginie-macron-lacule-veut-terroriser-ses-detracteurs.html>